

Assemblée plénière du 16 novembre 2019

Rapport 09 : Contribution de la Région Occitanie au débat sur l'avenir des politiques européennes après 2020

Amendement déposé par les élus de la France Insoumise Liem Hoang Ngoc, Myriam Martin, Jean-Christophe Sellin et Guilhem Serieys et présenté par Jean-Christophe Sellin

« Déclaration de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée en faveur de l'Europe de la proximité et de la solidarité »

Amendement :

Supprimer les paragraphes suivants :

L'Europe au quotidien, ce sont des projets concrets et visibles pour nos territoires et nos concitoyens, en faveur du développement agricole et maritime, de la transition énergétique et climatique, en faveur de l'innovation et de l'emploi.

Cette Europe de l'investissement et de la solidarité, c'est le fruit de politiques de proximité gérées au plus près du terrain, que sont la Politique de Cohésion, la Politique Agricole Commune et la Politique Commune des PÈCHES ;

Or, ce projet européen est aujourd'hui fragilisé, confronté à la montée des égoïsmes nationaux qui capitalisent sur une défiance populaire à son encontre.

La nouvelle rédaction ainsi proposée devient:

Alors que l'avenir de l'Europe après 2020 se discute aujourd'hui entre les Etats, la commission et le Parlement européen, les premières propositions font état de budgets pour ces politiques qui ne sont pas à la hauteur des défis régionaux.

La Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée se mobilise et appelle fermement les parlementaires européens et l'état à doter l'Europe d'un budget ambitieux – au moins 1.3% du PIB communautaire – afin de pérenniser ces politiques de solidarité et d'investissement vitales pour nos territoires.

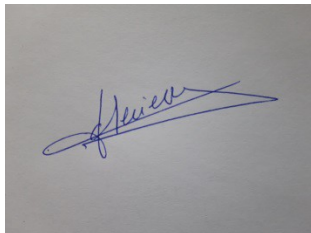
La Pac et la nouvelle politique de cohésion ne doivent pas faire les frais du Brexit et de l'intégration de nouvelles priorités au budget de l'UE. Les coupes envisagées par la Commission dans les budgets de ces deux politiques indispensables au développement équilibré de nos territoires sont inacceptables.

La Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée appelle également les parlementaires européens et principalement l'Etat, à prendre en compte la nécessaire adaptation de ces politiques aux spécificités régionales, qui ne peut passer que par une mise en œuvre de proximité, pour laquelle l'échelon régional apparaît le plus pertinent, en application du principe de subsidiarité.

Les propositions actuelles de la Commission européenne visent en effet à écarter les Régions du pilotage de ces fonds et à les recentraliser au niveau des Etats, ce qui constitue un recul historique et une perte, pour les territoires, de compétences et de pilotage de politiques ambitieuses de développement.

La Région Occitanie se réjouit des mesures de simplification annoncées, alors que les règles de gestion n'ont cessé de s'alourdir au fil des programmations et veillera à ce qu'elles soient mises en œuvre de façon effective. Toutefois, concernant la PAC, elle alerte sur le nouveau modèle proposé, qui risque, une fois de plus, de ne pas conduire à une réelle simplification pour les Etats membres et les bénéficiaires.

La Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée revendique en conclusion de conserver son statut d'autorité de gestion des fonds FEADER, FEDER, FSE et appelle à renforcer la régionalisation du FEAMP pour la période 2021/2027.

A square image containing a handwritten signature in blue ink. The signature is stylized and appears to be the name 'Hervé' followed by a long horizontal stroke.